

Quelques gestes préventifs à la portée de tous...

En faisant mes courses

Je privilégie des sacs-cabas réutilisables. Les sacs de caisse sont l'exemple type du produit à usage limité. Ils encombrant nos poubelles mais aussi la nature.

J'évite les emballages individuels qui ne sont pas indispensables. Chaque emballage a été créé pour un usage précis, les portions individuelles ne doivent servir qu'occasionnellement. En outre, elles sont souvent plus chères...

Je préfère les produits durables aux objets jetables à usage unique. En utilisant des objets jetables (rasoirs, serviettes, lingettes, gobelets...), vous augmentez la quantité de déchets, mais aussi vos dépenses.

A la maison

Je mets l'autocollant "stop-pub" sur ma boîte aux lettres. Nous recevons chaque année 40 kg de prospectus publicitaires, c'est trop !

Je bois l'eau du robinet et je trie les autres bouteilles en plastique ou en verre. Outre la production importante de déchets d'emballages, le transport des bouteilles d'eau est très coûteux en énergie.

J'utilise les feuilles de papier recto et verso. A la maison et surtout au bureau, il est possible de réduire la quantité de papiers jetés.

J'évite d'utiliser des piles jetables. Je branche mes appareils sur le secteur ou j'utilise des piles rechargeables.

Je loue au lieu d'acheter les objets que je n'utilise pas souvent. Il existe aujourd'hui de nombreux magasins de location pour tous types d'outils et de matériels. Pour les livres et les DVD, pensez aux médiathèques !

Avant de jeter les déchets

Je trie mes déchets recyclables. Trier est un geste simple et indispensable.

Je composte certains de mes déchets. Les déchets alimentaires et les petits déchets de jardin sont facilement compostables dans son jardin.

J'apporte mes déchets encombrants et toxiques à la déchetterie. A la déchetterie, les déchets sont triés en fonction de leur nature pour en valoriser un maximum.

J'essaie de réparer avant de jeter. La plupart des appareils électro-ménagers sont réparables, même si on profite souvent d'une "panne" pour renouveler ses équipements.

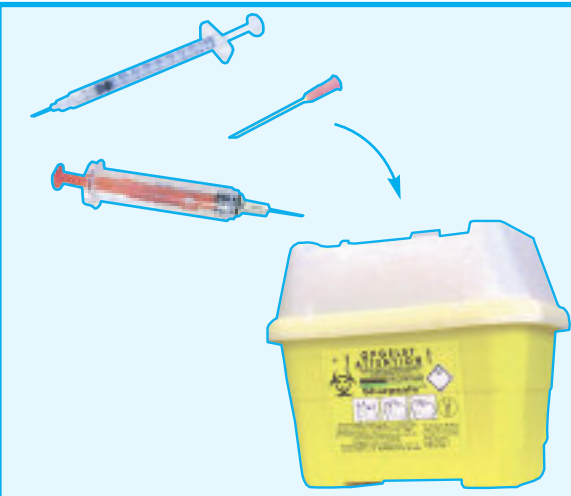
Je donne au lieu de jeter. Un objet qui n'a plus d'utilité pour vous, peut servir à quelqu'un d'autre, pensez aux associations caritatives, bourses...

Zoom sur...

La collecte des déchets de soins piquants (seringues, aiguilles)

Pour éviter les piqûres par des seringues usagées subies par les agents sur les centres de tri, le SY.D.E.D. a mis en place depuis février 2003, en partenariat avec la DDASS, les pharmaciens et les associations de diabétiques, un système de collecte des seringues des particuliers en auto-traitement.

Malgré le succès de cette opération (environ 1500 kg de déchets collectés par an), des agents sont encore blessés par des déchets de soins piquants, jetés dans les bacs verts par des personnes ne mesurant pas la gravité de cet acte.



Vous êtes un particulier

Vous devez vous faire régulièrement des injections et vous ne faites pas appel à un professionnel de santé.

↓

Votre pharmacien vous remet gratuitement une boîte pour vos seringues sur présentation de l'ordonnance.

↓

Lorsque la boîte est pleine, rappez-la à la déchetterie la plus proche de chez vous. Le gardien vous donnera une nouvelle boîte vide.

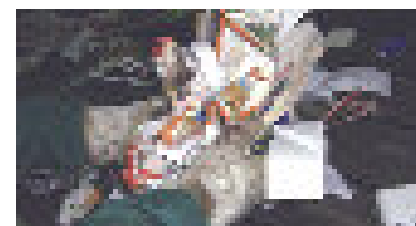
Vous êtes un professionnel de la santé

Le système de collecte mis en place par le SY.D.E.D. ne vous concerne pas, même si vous intervenez au domicile du patient. Vous devez faire appel à un prestataire privé agréé. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services de la DDASS du Lot au 05 65 20 56 07.

Question de tri

Tous les papiers sont-ils recyclables ?

OUI, par définition tous les papiers sont recyclables : feuilles de papier, journaux, magazines, prospectus publicitaires, catalogues, livres, annuaires, cahiers, enveloppes blanches ou kraft... A condition de ne pas être souillés.



Cependant, les papiers étant triés manuellement dans les centres de tri, **les agents ne peuvent pas attraper les papiers trop petits ou froissés**, qui, pour la plupart, s'échappent dans le refus.

Les papiers passés au destructeur doivent être regroupés séparément en sacs. Les films en plastique qui protègent parfois les revues sont eux aussi recyclables, mais doivent être ôtés auparavant.

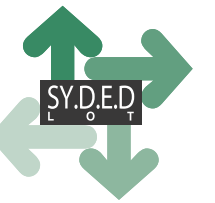
Pour tout renseignement → **Info Tri 05.65.21.54.30**



Directeur de la publication : Gérard Miquel - Président du SY.D.E.D. du Lot ■ Les Matalines - 46150 CATUS
tél. 05.65.21.54.30 ■ fax 05.65.21.54.31 ■ accueil@syded-lot.org ■ site : www.syded-lot.org



Le Journal



Collecte sélective - Traitement - Bois Energie

Édité par le SY.D.E.D. du Lot (Syndicat mixte Départemental pour l'Élimination des Déchets ménagers et assimilés)

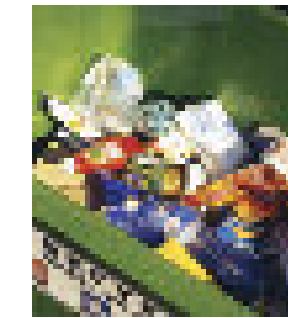
du Tri

Janvier 2007 - n° 16

www.syded-lot.org

Editorial

Des petits gestes pour de grands changements



Bien plus qu'il y a quelques années, gérer les déchets est aujourd'hui chose complexe, en raison de l'évolution de leur composition tout comme de leur quantité. Les français produisent en effet deux fois plus de déchets qu'il y a quarante ans. C'est pourquoi, en complément des différentes filières de recyclage et de valorisation, une politique responsable se doit de consacrer une large part de son programme à la diminution des gisements à traiter.

Dans cet objectif, le SY.D.E.D. a engagé ces dernières années plusieurs actions de réduction des déchets. La distribution de composteurs individuels est sans aucun doute l'opération la plus marquante avec, depuis 2002, plus de 8000 foyers équipés, ce qui représente une réduction potentielle d'environ 2000 tonnes d'ordures ménagères dans le département.

Dans un autre registre, les sacs-cabas réutilisables du SY.D.E.D. dont tous les foyers ont été destinataires début 2005, ont permis de diminuer très sensiblement l'utilisation des sacs de caisse.

Pour aller encore plus loin, chacun pourra, s'il le souhaite, apposer sur sa boîte aux lettres l'autocollant "stop-pub" que nous proposons avec ce numéro du Journal du Tri.

Ces quelques initiatives ne doivent être que les prémices d'évolutions plus profondes. C'est ensemble que nous parviendrons à réduire le gaspillage et ainsi limiter durablement les coûts de gestion de nos déchets et de leur impact sur l'environnement.

Gérard MIQUEL
Président du SY.D.E.D.

Sommaire

Dossier spécial

Réduction des déchets ménagers

Zoom sur

Les Déchets d'Activités de Soins Piquants

Question de tri

Les papiers

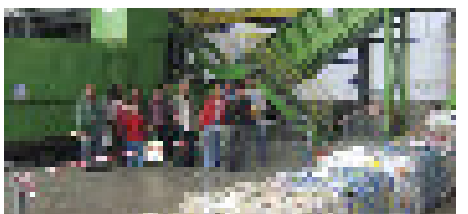
Actualité

Ouverture de la déchetterie du canton de Sousceyrac

Depuis octobre 2006, le canton de Sousceyrac est équipé d'une déchetterie. Elle est située au lieu-dit "Puech de la joie" à Calviac (tél. 05 65 10 69 53). Début 2007, deux nouveaux équipements ouvriront leurs portes : mi-janvier sur le canton de St Géry et en février à Capdenac-Gare.

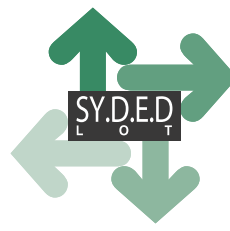
Bilan des Portes Ouvertes

La journée "Portes Ouvertes" du 21 octobre dernier a été un véritable succès. Près de 1700 habitants sont venus découvrir les 3 centres de tri. Tous ont été étonnés par le travail qui y est réalisé pour préparer le recyclage des déchets. Pour ceux qui n'ont pas pu venir, des visites peuvent être organisées tout au long de l'année (groupes de 15 personnes minimum) sur rendez-vous.



Concours d'affiche

33 classes de cycle 3 participent au concours d'affiches proposé par le SY.D.E.D. avec les agendas scolaires. Toutes les oeuvres produites seront exposées pendant la semaine du développement durable de 2007. Venez les admirer !



Dossier spécial

Réduction des déchets ménagers

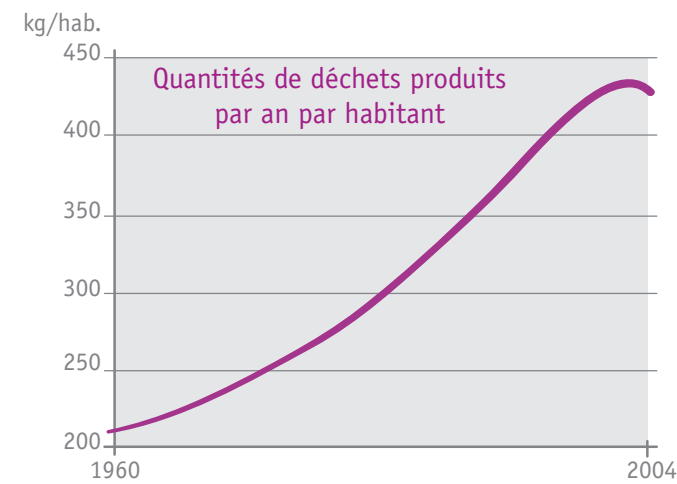
Le système économique des pays dits « développés » a entraîné une croissance effrénée de la consommation et, par ricochet, des quantités de déchets. Aujourd'hui encore, un pays en bonne santé économique est un pays où les ménages conservent leur appétit de consommation. Il est vrai que tout est fait pour l'entretenir. Ce dossier présente des éléments permettant de connaître la situation actuelle, les quelques actions déjà engagées, ainsi que des pistes que chacun, de son côté, peut emprunter pour enrayer ce phénomène.

Consommation et production de déchets

→ La situation en France

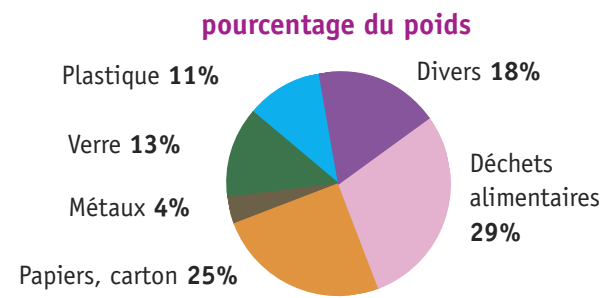
Evolution des quantités

En 40 ans, les quantités de déchets ont plus que doublé ! Heureusement, on assiste à un tassement, voire une baisse, des quantités produites depuis quelques années.



Composition actuelle de la poubelle

La moitié de la poubelle est composée de matières potentiellement recyclables.



→ Les conséquences de cette évolution

- augmentation des dépenses de gestion des déchets (collecte et traitement)
- accroissement des risques de pollution (gaz à effet de serre dus au transport et à la décomposition des déchets)
- gaspillage de matières premières

Le "cas" des emballages

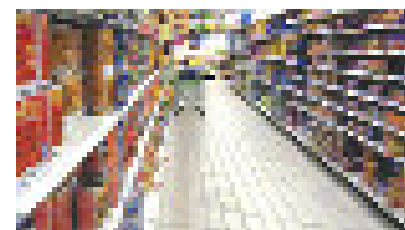
→ L'emballage : indispensable et encombrant à la fois

Symbole de la société de consommation grâce à son adaptation à nos nouveaux modes de vie, l'emballage assure de multiples fonctions indispensables autant aux consommateurs (protection, conservation, hygiène, information...) qu'aux professionnels (regroupement, transport, stockage...). **Chaque année, les français consomment 100 milliards de produits emballés.**

Diverses catégories de produits, absents autrefois dans les magasins, occupent aujourd'hui une place croissante dans les rayonnages : produits surgelés, plats préparés, nourriture pour animaux domestiques, eaux plates ou gazeuses... L'emballage commence à devenir encombrant une fois vidé de son contenu, lorsqu'il devient un déchet. **Les embal-**

lages ménagers représentent environ 20% du poids des déchets ménagers collectés par les communes.

Néanmoins, ces dernières années, grâce au tri des habitants et à la collecte sélective mise en place par les communes, les emballages, qui sont pour la plupart constitués de matières recyclables, retrouvent une autre vie sous la forme de nouveaux produits. D'importantes économies d'énergie et de ressources naturelles sont ainsi réalisées.



→ Evolution de la quantité d'emballages : une responsabilité partagée

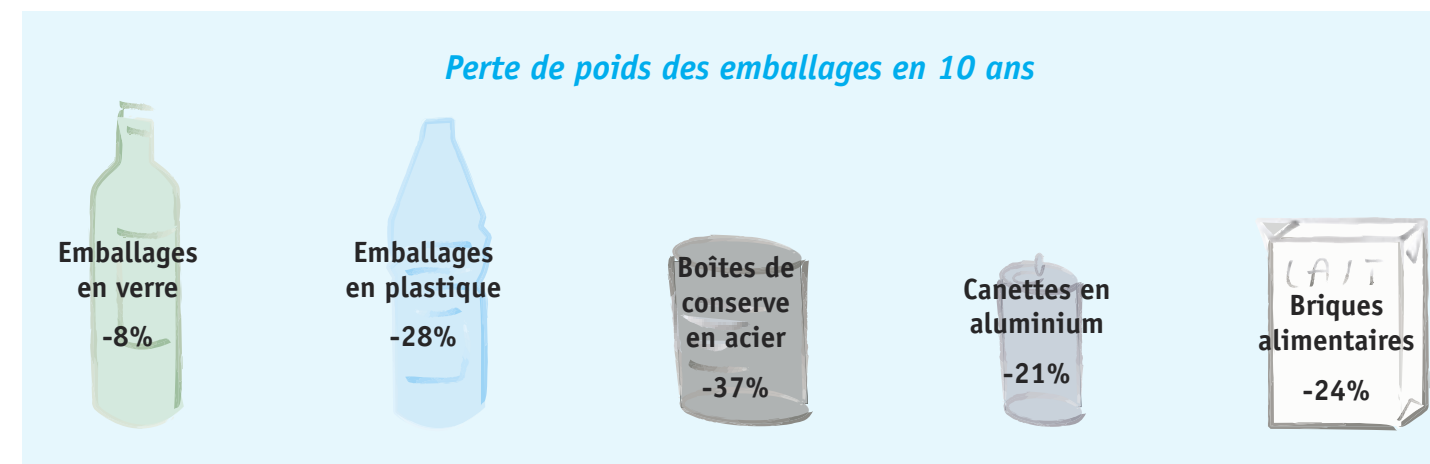
La quantité d'emballages ménagers n'a cessé d'augmenter depuis les années 60 jusqu'à 1997. A partir de cette date, une tendance à la baisse des tonnages est constatée, malgré la croissance du nombre d'unités.

En dehors des facteurs liés à des phénomènes objectifs, comme par exemple la croissance démographique, d'autres mutations ont conduit à la situation actuelle, dont les consommateurs et les producteurs se renvoient la responsabilité.

→ L'action des producteurs

La réduction des poids unitaires

De façon presque imperceptible pour les consommateurs, un important travail a été réalisé par les fabricants d'emballages en particulier sur le poids des emballages.



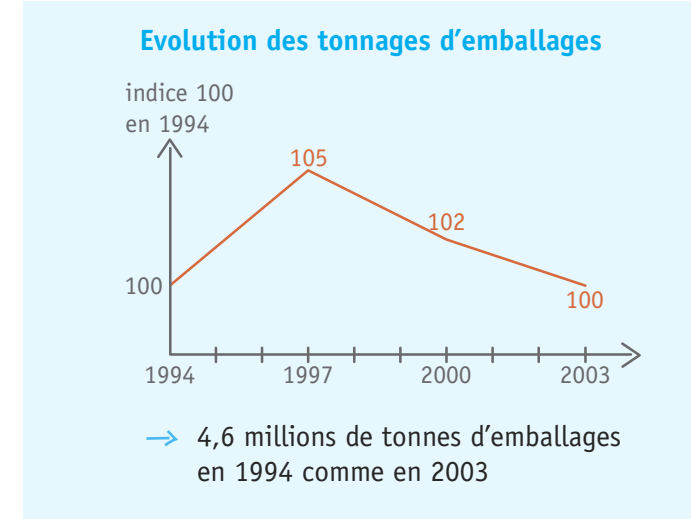
L'éco-conception

Cette méthode de production va plus loin, en prenant en compte l'impact que l'emballage peut avoir sur l'environnement tout au long de sa vie (extraction de la matière première, transport, fabrication, facilité de tri, recyclabilité). Pour inciter les entreprises productrices d'emballages à s'inscrire dans cette démarche, la contribution financière

→ Le rôle des consommateurs

Acheter malin, c'est jeter moins !

Un changement significatif ne pourra avoir lieu tant que les consommateurs se contenteront de se considérer comme des « victimes d'un système ». En choisissant massivement des produits avec moins d'emballages, les consommateurs peuvent modifier la logique qui domine encore la production des biens de consommation courante. La baisse constante de la part des éco-recharges dans les



Les résultats obtenus sont incontestables. Aujourd'hui, cette voie a pratiquement atteint ses limites sur le plan technique.

qu'elles versent à Eco-Emballages, symbolisée par le "point vert", intègre dorénavant un critère "éco-conception" qui pénalise les emballages "perturbateurs".



Le point vert

achats, constatée depuis 10 ans, ne peut pas encourager les entreprises à développer ce type de solution, pourtant moins productrice d'emballage.



Les initiatives du SY.D.E.D. du Lot

Pour accompagner le Plan national de prévention de la production de déchets, le SY.D.E.D. a lancé plusieurs actions concrètes à l'échelle du département, qu'il complète aujourd'hui par une nouvelle démarche : l'autocollant "stop-pub".

Distribution de sacs à provisions réutilisables

Pour remplacer les sacs de caisse, le SY.D.E.D. a lancé en janvier 2005 une opération de distribution de sacs à provisions réutilisables dans les 75000 foyers de son territoire. Cette campagne, qui a été un vrai succès, a été renouvelée lors de la Foire-exposition de Figeac et de la journée "Portes Ouvertes" du 21 octobre 2006.

Promotion du compostage individuel

Le compostage des déchets alimentaires et des petits déchets de jardin permet une réduction significative des déchets collectés (environ 200 kg/foyer/an). Le SY.D.E.D. propose, contre une participation de 20 euros, l'acquisition d'un composteur individuel à tous les foyers. **renseignements : 05.65.21.54.30**
Depuis 2002, plus de 8200 composteurs ont déjà été distribués.

Distribution d'autocollants "stop-pub"

Chaque foyer reçoit en moyenne 40 kg d'imprimés non adressés tous les ans. Cela représente, au niveau du SY.D.E.D. du Lot, 3000 tonnes de déchets à collecter et à traiter. Selon de récents sondages, 15% de la population désire ne plus recevoir ces publicités. C'est pourquoi vous trouverez avec ce journal un autocollant "stop-pub". Apposé sur votre boîte aux lettres, il précise que **vous refusez la publicité, mais que vous acceptez l'information des collectivités.**

Si 15% des foyers du Lot utilisaient effectivement cet autocollant, 360 t d'imprimés non adressés ne seraient plus distribués soit 12% du total, et cela représenterait une économie de l'ordre de 65000 euros pour les collectivités (collecte et traitement).

Les sociétés distributrices se sont engagées à respecter ces autocollants. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

Note : La Communauté de communes du Pays de Cahors a déjà diffusé un autocollant sur les communes de son territoire.

NON à la publicité et aux journaux d'annonces
STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !
OUI à l'info des collectivités
Ministère de l'Ecologie et du Développement durable
Merci